



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE**

### **SEANCE DU 27 MAI 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept mai à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt et un mai deux mille vingt cinq, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

#### **2025BC1-1-2-23**

#### **OBJET : 2024T48 – CREATION DU MUSEE DE LA FAIENCE ET DE LA BATELLERIE A AUVILLAR**

#### **ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

##### **Etaient présents :**

Messieurs TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, MERIEL Guy et BOYER Serge.

##### **Absents excusés :**

Messieurs BAYLET Jean Michel, BENOIT Pascal (a donné pouvoir à Eric DELFARIEL), DUPUY Jean, Mesdames FILLATRE Francine,, MAERTEN Marie Bernard

##### **Assistait à la réunion :**

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Bruno DOUSSON a été désigné secrétaire de séance

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)

**2025BC1-1-2-23**

**OBJET : CRÉATION DU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA BATELLERIE À AUVILLAR**  
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

La Communauté de Communes a lancé une consultation par voie de procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

La consultation concerne la création du musée de la faïence et de la batellerie à Auvillar, décomposée en plusieurs lots, dont la date de remise des offres était fixée au 27 janvier 2025 à 12h00.

Le Bureau Communautaire en date du 18 avril 2025 a attribué 13 lots, et déclaré sans suite 5 lots sur le fondement de l'article R.2185-1 du Code de la Commande publique destinés à être relancés.

Concernant les lots 18 et 20, la Commission des plis s'est réunie le 20 mai 2025 pour le jugement des offres du lot 18 et se réunira le 26 mai 2025 pour le lot 20.

**LOT 18 : AGENCEMENT/VITRINE ET MOBILIERS STANDARDS**

4 entreprises ont déposé une offre, il s'agit de :

<b>Entreprise</b>	<b>Code postal - Ville</b>
SAS SOMEPOSE	31330 GRENADE
HARMOGE SARL	31020 VILLORBA (Italie)
ART CONCEPT SERVICE	33320 EYSINES
ADIMES AGENCEMENT	21300 CHENOVE

Les critères d'analyse des offres pour le lot 18 sont les suivants conformément au règlement de la consultation :

<b>Critères</b>	<b>Pondération</b>
1-Valeur technique	60.0 %
1.1-Analyse technique, procédés d'exécution, matériaux et fiches techniques	25 %
1.2-Moyens humains et techniques affectés au chantier	15 %

1.3- <i>Planning travaux, optimisation du temps et organisation du chantier</i>	10 %
1.4- <i>Disposition de préservation de l'environnement</i>	5 %
1.5- <i>Cohérence et vraisemblance de la DPGF</i>	5 %
2-Prix des prestations	40.0 %

Les candidats avaient la possibilité de présenter des variantes et l'obligation de faire une proposition pour les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) suivantes :

<b>Lot</b>	<b>Libelle</b>	<b>Description</b>
18	PSE 1 :Tabouret pour niveau 1 et 2	Fourniture et mise à disposition de tabourets à destination de la consultation des interfaces tactiles
18	PSE 2 : Pupitre support d'interface numérique	Support interface numérique à destination du dispositif optionnel M02a (jeu de l'art de naviguer) et M09 (fabrication d'une plume à écrire). Réalisation d'un pupitre numérique métallique selon description du point 18.14 du CCTP

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre de base négociée du candidat HARMOGE est économiquement avantageuse et présente toutes les garanties techniques nécessaires pour répondre au besoin.

Le choix d'une finition stratifiée dans l'offre de base (plutôt que laquée, en variante) est un investissement qui garantit une plus grande durabilité des surfaces et aussi une simplicité de nettoyage des mobiliers qui seront plus résistants.

Par ailleurs, l'entreprise HARMOGE a proposé des détails dans son offre, qui permettent notamment une sécurisation accrue des capots vitrines par ajout de profils aluminium laqués.

Les équipes de l'entreprise sont très complètes avec toutes les compétences attendues.

Le planning très détaillé (partie études et partie chantier) est également très satisfaisant au regard des attentes du projet.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire les candidats suivants :

<b>Estimation Solution de base : 291 864,75 € HT</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou raison sociale du candidat</b>	<b>Montant H.T. au regard de la DPGF</b>
1	HARMOGE	Solution de base négociée : 307 669,00 €
2	HARMOGE	Solution variante négociée : 302 745,00 €
3	ART CONCEPT SERVICES	Solution variante négociée : 293 128,71 €
4	ART CONCEPT SERVICES	Solution de base négociée : 298 001,46 €
5	ADIMES	Solution de base négociée : 283 782,82 €
6	ADIMES	Solution variante négociée : 287 111,68 €
7	SOMEPOSE	Solution de base : 364 059,49 €
8	SOMEPOSE	Solution variante : 364 059,49 €

Le classement suivant pour la solution de base + PSE 1 est proposé :

<b>Estimation Solution de base : 291 864,75 € HT</b>		
<b>Estimation PSE 1 : 1 100,00 € HT</b>		
<b>Estimation solution de base + PSE1 : 292 964,75 € HT</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou raison sociale du candidat</b>	<b>Montant H.T. Solution de base + PSE 1</b>
1	HARMOGE	Solution de base négociée : 307 669,00 € PSE 1: 1 470,00 € <b>Soit un total de : 309 139,00 €</b>
2	HARMOGE	Solution de variante négociée : 302 74500 € PSE 1: 1 470,00 € <b>Soit un total de : 304 215,00 €</b>
3	ART CONCEPT SERVICES	Solution variante négociée : 293 128,71 € PSE 1: 1 344,00 € <b>Soit un total de : 294 472,71 €</b>

4	ART CONCEPT SERVICES	Solution de base négociée : 298 001,46 € PSE 1: 1 344,00 € <b>Soit un total de : 299 345,46 €</b>
5	ADIMES	Solution de base négociée : 283 782,82 € PSE 1: 1 395,00 € <b>Soit un total de : 285 177,82 €</b>
6	ADIMES	Solution variante négociée : 287 111,68 € PSE1: 1 395,00 € <b>Soit un total de : 288 506,68 €</b>
7	SOMEPOSE	Solution de base : 364 059,49 € PSE1: 1 742,26 € <b>Soit un total de : 365 801,75 €</b>
8	SOMEPOSE	Solution variante : 364 059,49 € PSE1: 1 742,26 € <b>Soit un total de : 365 801,75 €</b>

Le classement suivant pour la solution de base + PSE 2 est proposé :

<b>Estimation Solution de base : 291 864,75 € HT</b> <b>Estimation PSE 2 : 1 990,00 € HT</b> <b>Estimation solution de base + PSE2 : 293 854,75 € HT</b>		
Classement	Nom ou raison sociale du candidat	Montant H.T. Solution de base + PSE 2
1	HARMOGE	Solution de base négociée : 307 669,00 € PSE2: 2 808,00 € <b>Soit un total de : 310 477,00 €</b>
2	HARMOGE	Solution de variante négociée : 302 745,00 € PSE2: 2 808,00 € <b>Soit un total de : 305 553,00 €</b>
3	ART CONCEPT SERVICES	Solution variante négociée : 293 128,71 € PSE2 :6967,75 € <b>Soit un total de : 300 096,21 €</b>
4	ART CONCEPT SERVICES	Solution de base négociée : 298 001,46 € PSE2 :6967,75 € <b>Soit un total de : 304 968,96 €</b>

5	ADIMES	Solution de base négociée : 283 782,82 € PSE 2: 3 690,00 € <b>Soit un total de : 287 472,82 €</b>
6	ADIMES	Solution variante négociée : 287 111,68 € PSE 2: 3 690,00 <b>Soit un total de : 290 801,68 €</b>
7	SOMEPOSE	Solution de base : 364 059,49 € PSE2 : 1 095,82 € <b>Soit un total de : 365 155,31 €</b>
8	SOMEPOSE	Solution variante : 364 059,49 € PSE2 : 1 095,82 € <b>Soit un total de : 365 155,31 €</b>

Le classement suivant pour la solution de base + PSE 1 + PSE2 est proposé :

<b>Estimation Solution de base : 291 864,75 € HT</b> <b>Estimation PSE 1 : 1 100,00 € HT</b> <b>Estimation PSE 2 : 1 990,00 € HT</b> <b>Estimation solution de base + PSE1+PSE2 : 294 954,75 € HT</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou raison sociale du candidat</b>	<b>Montant H.T. Solution de base +PSE1 + PSE 2</b>
1	HARMOGE	Solution de base négociée : 307 669,00 € PSE 1 : 1 470,00 € PSE 2 : 2 808,00 € <b>Soit un total de : 311 947,00 €</b>
2	HARMOGE	Solution de variante négociée : 302 745,00 € PSE 1 : 1 470,00 € PSE 2 : 2 808,00 € <b>Soit un total de : 307 023,00 €</b>
3	ART CONCEPT SERVICES	Solution variante négociée : 293 128,71 € PSE 1: 1 344,00 € PSE 2 : 6 967,75 € <b>Soit un total de : 301 440,21 €</b>
4	ART CONCEPT SERVICES	Solution de base négociée : 298 001,46 € PSE 1: 1 344,00 € PSE 2 : 6 967,75 € <b>Soit un total de : 306 312,96 €</b>

5	ADIMES	Solution de base négociée : 283 782,82 € PSE 1 : 1 395,00 € PSE 2 : 3 690,00 € <b>Soit un total de : 288 867,82 €</b>
6	ADIMES	Solution variante négociée : 287 111,68 € PSE 1 : 1 395,00 € PSE 2 : 3 690,00 € <b>Soit un total de : 292 196,68 €</b>
7	SOMEPOSE	Solution de base : 364 059,49 € PSE1 : 1 742,26 € PSE2 : 1 095,82 € <b>Soit un total de : 365 155,31 €</b>
8	SOMEPOSE	Solution variante : 364 059,49 € PSE1 : 1 742,26 € PSE2 : 1 095,82 € <b>Soit un total de : 365 155,31 €</b>

## LOT 20 : ÉQUIPEMENTS ET PRODUCTION MULTIMÉDIA

5 entreprises ont déposé une offre, il s'agit de :

Entreprise	Code postal - Ville
DRÔLE DE TRAME	93100 MONTREUIL
MOTION AGENCY	67000 STRASBOURG
FLEUR DE PAPIER	26400 CREST
KALEO SARL	34170 CASTELNAU-LE-LEZ
MAZEDIA	44800 SAINT-HERBLAIN

Les critères d'analyse des offres pour le lot 20 sont les suivants conformément au règlement de la consultation :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	60.0 %
1.1-Analyse technique, procédés d'exécution, matériaux et fiches techniques	25 %
1.2-Moyens humains et techniques affectés au chantier	15 %
1.3-Planning travaux, optimisation du temps et organisation du chantier	10 %
1.4-Disposition de préservation de l'environnement	5 %
1.5-Cohérence et vraisemblance de la DPGF	5 %
2-Prix des prestations	40.0 %

Les candidats avaient la possibilité de présenter des variantes et l'obligation de faire une proposition pour les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) suivantes :

Lot	Libelle	Description
20	PSE 1 : Film fabrication plume	Réalisation d'un film « fabrication d'une plume à écrire » selon l'article 8.3.1 du CCTP
20	PSE 2 : Jeu : fais toi même ton décors	Mise en place d'un dispositif interactif : « Fais toi même ton décor d'assiette » selon l'article 8.3.2 du CCTP

Le candidat MOTION AGENCY obtient la meilleure note avec son offre variante négociée, à laquelle peuvent s'ajouter les prestations supplémentaires éventuelles PSE1 et PSE2.

L'offre variante négociée est un dispositif numérique interactif : un quizz s'adressant aux familles et aux visiteurs individuels. Les groupes ayant également la possibilité d'avoir le quizz sous la forme d'une édition papier.

L'offre de base négociée du candidat n'obtient pas le prix le moins-disant mais propose un dispositif audiovisuel, qui porte sur la création d'un film : mise en œuvre d'iconographies d'archives et de cartographie animée à créer, un commentaire sonore en voix off français et un commentaire multilingue. Le film est accessible aux groupes et aux scolaires et facilement utilisable par un guide qui peut prendre la main sur le pilotage du son.

En complément, la PSE1 proposée est un film « la fabrication d'une plume à écrire » ajoutant un contenu animée qui étaye le sujet sur la plume.

La PSE2 est la production d'un jeu qui ajoute une animation dans la visite des collections de faïences destinées aux publics jeunes et aux familles.

Au vu de ces éléments, après étude et comparaison des éléments techniques mentionnés dans la solution de base négociée et dans la solution variante négociée, la Commission des plis propose de retenir le candidat MOTION AGENCY pour son offre de base négociée avec les PSE 1 et 2 correspondant aux besoins.

La Commission des Plis propose ainsi au Bureau Communautaire le classement suivant :

<b>Estimation Solution de base : 82 230,00 € HT</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou raison sociale du candidat</b>	<b>Montant € H.T. au regard de la DPGF</b>
1	MOTION AGENCY	Solution de base négociée : 90 220,54
2	MOTION AGENCY	Solution variante négociée : 89 914,04
3	DRÔLE DE TRAME	Solution variante 2 négociée: 108 070,12
4	DROLE DE TRAME	Solution variante 1 négociée : 109 612,21
5	DRÔLE DE TRAME	Solution de base négociée: 112 220,11
6	KALEO	Solution de base négociée : 60 961,20
7	KALEO	Solution variante négociée : 61 671,70
8	FLEUR DE PAPIER	Solution variante : 121 214,00
9	FLEUR DE PAPIER	Solution de base : 121 285,00
10	MAZEDIA	Solution variante : 132 693,17
11	MAZEDIA	Solution de base : 133 705,75

Le classement suivant pour la solution de base + PSE 1 est proposé :

<b>Estimation Solution de base : 82 230,00 € HT</b>		
<b>Estimation PSE 1 : 8 860,00</b>		
<b>Estimation solution de base + PSE 1 : 91 090,00 € HT</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou raison sociale du candidat</b>	<b>Montant € H.T. Solution de base + PSE 1</b>
1	MOTION AGENCY	Solution de base négociée :90 220,54 PSE1 : 9 156,99 <b>soit un total de : 99 377,53</b>
2	MOTION AGENCY	Solution variante négociée : 89 914,04 PSE1 : 9 156,99 <b>soit un total de : 99 071,03</b>

3	DRÔLE DE TRAME	Solution variante 2 négociée : 108 070,12 PSE1 : 10 216,92 <b>soit un total de : 118 287,04</b>
4	DRÔLE DE TRAME	Solution variante 1 négociée : 109 612,21 PSE1 : 10 216,92 <b>soit un total de : 119 829,13</b>
5	DRÔLE DE TRAME	Solution de base négociée : 112 220,11 PSE1 : 10 216,92 <b>soit un total de : 122 437,03</b>
6	KALEO	Solution de base négociée : 60 961,20 PSE1 : 5 253,00 <b>soit un total de : 66 214,20</b>
7	KALEO	Solution variante négociée : 61 671,70 PSE1 : 5 253,00 <b>soit un total de : 66 924,70</b>
8	FLEUR DE PAPIER	Solution variante : 121 214,00 PSE1 : 9 970,00 € <b>soit un total de : 131 184,00</b>
9	FLEUR DE PAPIER	Solution de base : 121 285,00 PSE1 : 9 970,00 <b>soit un total de : 131 255,00</b>
10	MAZEDIA	Solution variante : 132 693,17 PSE1 : 8 072,78 <b>soit un total de : 140 765,95</b>
11	MAZEDIA	Solution de base : 133 705,75 PSE1 : 8 072,78 <b>soit un total de : 141 778,53</b>

Le classement suivant pour la solution de base + PSE 2 est proposé :

<b>Estimation Solution de base : 82 230,00 € HT</b> <b>Estimation PSE 2 : 5500,00</b> <b>Estimation solution de base + PSE 2 : 87 730,00 € HT</b>		
<b>Classement</b>	<b>Nom ou raison sociale du candidat</b>	<b>Montant € H.T. Solution de base +PSE 2</b>
1	MOTION AGENCY	Solution de base négociée : 90 220,54 PSE 2 : 4 283,00 <b>soit un total de : 94 503,54</b>

2	MOTION AGENCY	Solution variante négociée : 89 914,04 PSE 2 : 4 283,00 <b>soit un total de : 94 197,04</b>
3	DRÔLE DE TRAME	Solution variante 2 négociée : 108 070,12 PSE 2 : 10 000,00 <b>soit un total de : 118 070,12</b>
4	DRÔLE DE TRAME	Solution variante 1 négociée : 109 612,21 PSE 2 : 10 000,00 € <b>soit un total de : 119 612,21 €</b>
5	DRÔLE DE TRAME	Solution de base négociée : 112 220,11 PSE 2 : 10 000,00 <b>soit un total de : 122 220,11</b>
6	KALEO	Solution de base négociée : 60 961,20 PSE 2 : 3 000,00 <b>soit un total de : 63 961,20</b>
7	KALEO	Solution variante négociée : 61 671,70 PSE 2 : 3 000,00 <b>soit un total de : 64 671,70</b>
8	FLEUR DE PAPIER	Solution variante : 121 214,00 PSE 2 : 14 000,00 <b>soit un total de : 135 214,00</b>
9	FLEUR DE PAPIER	Solution de base : 121 285,00 PSE 2 : 14 000,00 <b>soit un total de : 135 285,00</b>
10	MAZEDIA	Solution variante : 132 693,17 PSE 2 : 8 897,00 <b>soit un total de : 141 590,17</b>
11	MAZEDIA	Solution de base : 133 705,75 PSE 2 : 8 897,00 € <b>soit un total de : 142 602,75</b>

Le classement suivant pour la solution de base + PSE 1 + PSE2 est proposé :

<b>Estimation Solution de base : 82 230,00 € HT</b> <b>Estimation PSE 1 : 8 860,00 - Estimation PSE 2 : 5500,00</b> <b>Estimation solution de base + PSE 1 + PSE2 : 96 590,00 € HT</b>		
Classement	Nom ou raison sociale du candidat	Montant H.T. Solution de base +PSE1 + PSE 2
1	MOTION AGENCY	Solution de base négociée : 90 220,54 PSE1 : 9 156,99 PSE2 : 4 283,00 <b>soit un total de : 103 660,53</b>

2	MOTION AGENCY	Solution variante négociée : 89 914,04 PSE1 : 9 156,99 PSE2 : 4 283,00 <b>soit un total de : 103 354,03</b>
3	DRÔLE DE TRAME	Solution variante 2 négociée : 108 070,12 PSE1 : 10 216,92 PSE 2 : 10 000,00 <b>soit un total de : 128 287,04</b>
4	DRÔLE DE TRAME	Solution variante 1 négociée : 109 612,21 PSE1 : 10 216,92 PSE 2 : 10 000,00 <b>soit un total de : 129 829,13</b>
5	DRÔLE DE TRAME	Solution de base négociée : 112 220,11 PSE1 : 10 216,92 PSE 2 : 10 000,00 <b>soit un total de : 132 437,03</b>
6	KALEO	Solution de base négociée: 60 921,20 PSE1 : 5 253,00 PSE 2 : 3 000,00 <b>soit un total de : 69 214,20</b>
7	KALEO	Solution variante négociée : 61 671,70 PSE1 : 5 253,00 PSE 2 : 3 000,00 <b>soit un total de : 69 924,70</b>
8	FLEUR DE PAPIER	Solution variante : 121 214,00 PSE1 : 9 970,00 PSE 2 : 14 000,00 <b>soit un total de : 145 184,00</b>
9	FLEUR DE PAPIER	Solution de base : 121 285,00 PSE1 : 9 970,00 PSE 2 : 14 000,00 <b>soit un total de : 145 255,00</b>
10	MAZEDIA	Solution de base : 133 705,75 PSE1 : 8 072,78 PSE 2 : 8 897,00 <b>soit un total de : 150 675,53</b>
11	MAZEDIA	Solution variante : 132 693,17 PSE1 : 8 072,78 PSE 2 : 8 897,00 <b>soit un total de : 149 662,95</b>

En conséquence, le Président propose :

- pour le lot 18 – Agencement/vitrine et mobiliers standards, d'attribuer le marché au candidat HARMOGE, pour son offre de base négociée d'un montant forfaitaire de 307 669 € HT

- pour le lot 20 – Équipements et production multimédia, d'attribuer le marché au candidat MOTION AGENCY en groupement, pour son offre de base négociée avec les PSE 1 et 2 pour un montant forfaitaire de 103 660,53 € HT.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- **pour le lot 18 – Agencement/vitrine et mobiliers standards**, d'attribuer le marché au candidat HARMOGE, pour son offre de base négociée d'un montant forfaitaire de 307 669 € HT,

- **pour le lot 20 – Équipements et production multimédia**, d'attribuer le marché au candidat MOTION AGENCY en groupement, pour son offre de base négociée avec les PSE 1 et 2 pour un montant forfaitaire de 103 660,53 € HT.

- d'autoriser le Président ou son représentant légal, à signer les marchés correspondants et toute pièce y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 27 Mai 2025  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 30 Mai 2025

Le secrétaire de séance désigné  
Le Maire de Lamagistère

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives

  
**Bruno DOUSSON**

  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

  
**Jean Michel BAYLET**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le - 2 JUIN 2025

Affiché sur le panneau des annonces légales le - 2 JUIN 2025

## AR Préfecture

### 2024T48-CREATION DU MUSEE DE LA FAIENCE ET DE LA BATELLERIE A AUVILALR

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20250527-  
2025BC1\_1\_2\_23-DE

Numéro d'acte : 2025BC1\_1\_2\_23

Date de décision : 27/05/2025

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés  
publics / marchés en procédure adaptée  
(hors maîtrise d'oeuvre et conventions de  
mandat))

Fichier acte : 2025BC1\_1\_2\_23-CREATION DU MUSEE  
DE LA FAIENCE ET DE LA BATELLERIE A  
AUVILLAR.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Delphine LANGLOIS

---

Date d'envoi de l'acte : 02/06/2025 11:33:36

**Date de réception de l'AR : 02/06/2025 11:33:46**